

ASSOCIATION CULTURELLE MARCEL LÉGAUT

La Magnanerie

8 rue Ste Lucie

26270 MIRMANDE

POUVOIR pour l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de l'A.C.M.L. du SAMEDI 25 avril 2026

À envoyer au Président : Patrick VALDENNAIRE, 58 rue de Landrecies, 59360 LE CATEAU CAMBRESIS,
ou par internet : valdenaire.pacheux@orange.fr

au plus tard le 10 avril 2026 (après cette date l'envoyer à l'adresse de l'ACML ci-dessus)

Je, soussigné(e).....

Demeurant.....

.....
Membre de l'Association Culturelle Marcel Légaut, dont le siège est à la Magnanerie, 26270 MIRMANDE,
donne pouvoir, avec faculté de substituer, à :

M.....

Demeurant

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le **Samedi 25 avril 2026 à 9h30 à la Magnanerie, MIRMANDE**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes-rendus de l'AGE et de l'AGO du 26 Avril 2025.
2. Rapport d'activités de l'Association pour l'année 2025. Approbation.
3. Rapport financier de l'année 2025 – Rapport du Commissaire aux Comptes – Quitus au Trésorier – Appel à candidature au poste de Commissaire aux Comptes. Présentation du budget 2026. Proposition de tarifs pour 2027. Approbation.
4. Rapport moral et d'orientation. Approbation.
5. Renouvellement du Conseil d'Administration : candidatures et élections.

En conséquence, assister à cette Assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tout avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces, et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à..... Le.....2026

Signature

(Faire précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoir »)

ASSOCIATION CULTURELLE MARCEL LÉGAUT

La Magnanerie

8 rue Ste Lucie

26270 MIRMANDE

**POUVOIR pour l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE de l'A.C.M.L.
du VENDREDI 24 avril 2026**

À envoyer au Président : Patrick VALDENAIRE, 58 rue de Landrecies, 59360 LE CATEAU CAMBRESIS,
ou par internet : valdenaire.pacheux@orange.fr

au plus tard le 10 avril 2026 (après cette date l'envoyer à l'adresse de l'ACLM ci-dessus)

Je, soussigné(e).....

Demeurant.....

.....

Membre de l'Association Culturelle Marcel Légaut, dont le siège est à la Magnanerie, 26270 MIRMANDE,
donne pouvoir, avec faculté de substituer, à :

M.....

Demeurant

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu

le vendredi 24 avril 2026 à 18h - à la Magnanerie, MIRMANDE,

à l'effet de délibérer sur les motions suivantes :

Modification des articles 2 et 10 des statuts

En conséquence, assister à cette Assemblée, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tout avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces, et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée réunie le samedi 25 avril 2026 à 9h.

Fait à..... Le.....2026

Signature

(Faire précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoir »)